Un partenariat entre le Parc Loire-Anjou-Touraine et l’IFCE

Samedi 16 septembre dernier, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et l’Institut français du cheval et de l’équitation (IFCE) ont signé une convention de partenariat, visant à développer des projets communs et durables, à améliorer la connaissance du patrimoine naturel et à le préserver.

DES ENJEUX PARTAGÉS

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine travaille aux côtés des communes et acteurs locaux pour préserver ses patrimoines exceptionnels, tout en favorisant un développement économique et social respectueux du territoire et des ressources. Sa nouvelle charte 2024-2039 vient consolider des ambitions partagées, notamment :

- renforcer la qualité des paysages et la biodiversité ;
- s’engager dans la sobriété et la résilience ;
- renforcer les coopérations.

L’Institut français du cheval et de l’équitation (IFCE), dont le siège est à Saumur, est reconnu comme l’opérateur technique de référence au service des acteurs de la filière équine. Engagé dans une démarche de développement durable, l’IFCE met en place diverses actions contribuant aux objectifs définis dans la charte du Parc. Par ailleurs, il dispose de sites naturels classés qu’il s’attache à valoriser, tels que l’ "Espace naturel sensible" de Terrefort, un site d’importance identifié comme "Réservoir de biodiversité prioritaire" par le Parc.

Des enjeux largement partagés qui amènent les deux structures à envisager un partenariat dès 2022.

Samedi 16 septembre dernier, Sophie TUBIANA, Présidente du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et Jean-Roch GAILLET, Directeur général de l’IFCE se sont réunis pour signer la convention 2022 - 2024, officialisant ainsi le partenariat.

LE PARC AU SERVICE DU TERRITOIRE

Deux projets majeurs sont d’ores et déjà engagés entre le Parc et l’IFCE, à savoir :

1. la réalisation d'inventaires naturalistes et l’évaluation du patrimoine naturel sur l’ENS de Terrefort

La valeur patrimoniale du site est encore peu connue. Le Parc Loire-Anjou-Touraine assure la réalisation d’inventaires naturalistes permettant une évaluation du patrimoine naturel avec une cartographie des secteurs les plus sensibles. À termes, cette étude vise à aider la mise en œuvre d’une gestion écologique sur l’ensemble du site, et ce notamment, dans un but prospectif en anticipation de projets ultérieurs.

2. un accompagnement technique et conseils pour l’aménagement paysager du site

Dans le cadre de travaux engagés par l’IFCE, le Parc naturel régional assiste techniquement l’Institut pour une meilleure insertion paysagère et une prise en compte du changement climatique et de la biodiversité dans ces d’aménagements. À travers ce partenariat, le Parc Loire-Anjou-Touraine confirme son rôle de soutien aux collectivités et acteurs locaux dans un but commun : préserver les richesses du territoire et le cadre de vie.

Vous aimerez aussi

Boucle VTT et équestre au Coudray-Macouard

A VTT ET À CHEVAL

PAYSAGE

Le Coudray-Macouard

Lire la suite +

Balade autour du clos

RANDONNÉE

GASTRONOMIE ET TERROIR

Souzay-Champigny

Clos des Cordeliers

Découvrez le quotidien de la vigneronne Marie-Françoise Ratron-Galet, sa philosophie et sa passion du métier durant une balade autour du clos. Baladez...

Lire la suite +

ABC de Montsoreau et Fontevraud : retour sur une démarche riche

NATURE ET PAYSAGE

NATURE

Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye, accompagnées par le Parc Loire-Anjou-Touraine se sont engagées dans un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) dès...

Lire la suite +

Les plus consultés

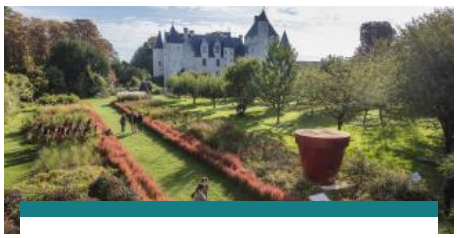

Château et Jardins du Rivau

SITE DE VISITE

Lémeré

Lire la suite +

Ma maison imaginaire

TROGLODYTISME

PATRIMOINE BÂTI

ARTISTIQUE

Maine-et-Loire
Panzoult

Lire la suite +

Le Thouet à vélo

À VÉLO

ACTIVITÉ

Saumur

Lire la suite +